

DEMANDE DE DEROGATION
POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT*
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES
 *cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction
 des dérogation définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 Ou Dénomination (pour les personnes morales) : SARL NaturAgora Développement

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Salariés et collaborateurs du Bureau d'Etudes NaturAgora Développement
 Cécile Patrelle (Docteur en Biologie, Responsable de projets, Batrachologue)
 Maeva Reny (Maitrise en Biologie, Chargé d'études)

Adresse : 1 rue du pont de la Planche
 Commune : Barenton-Bugny
 Code postal : 02000

Nature des activités : NaturAgora Développement est un Bureau d'Etudes spécialisé dans le diagnostic faune flore et milieux travaillant dans le domaine de la biodiversité sur la moitié nord du territoire national. Cette demande d'autorisation de capture est faite dans le cadre d'un inventaire de la faune pour un projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur la commune d'Epernay (51).

Qualification : Les membres de NaturAgora Développement sont tous titulaires de Diplômes de l'enseignement supérieur en biologie ou biogéographie, allant du BTS au Master, jusqu'au Doctorat d'Université en Biologie.

B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS

B.1. Liste des espèces d'amphibiens susceptibles d'être présentes sur le site d'étude :

	Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
"Grenouilles brunes"			
B1	<i>Rana temporaria</i> Grenouille rousse	10	Juveniles et Adultes Têtards
	<i>Rana dalmatina</i> Grenouille agile	10	Juveniles et Adultes Têtards
"Grenouille vertes" <i>Pelophylax</i> sp.			
B3	<i>Pelophylax ridibundus</i> Grenouille rieuse	10	Juveniles et Adultes Têtards
	<i>Pelophylax lessonae</i> Grenouille de Lessona	10	Juveniles et Adultes Têtards
B5	<i>Pelophylax esculentus</i> Grenouille verte (hybride)	10	Juveniles et Adultes Têtards
	Les Crapauds		
B6	<i>Bufo bufo</i> Crapaud commun	10	Juveniles et Adultes Têtards

B7	<i>Bufo spinosus</i>	10	Juveniles et Adultes
	Crapaud épineux	10	Têtards
B8	<i>Alyte obstetricans</i>	10	Juveniles et Adultes
	Crapaud accoucheur	10	Têtards
B9	<i>Bufo calamita</i>	10	Juveniles et Adultes
	Crapaud calamite	10	Têtards
Autres Anoures			
B10	<i>Pelodytes punctatus</i>	10	Juveniles et Adultes
	Pélodyte ponctué	10	Têtards
B11	<i>Bombina variegata</i>	10	Juveniles et Adultes
	Sonneur à ventre jaune	10	Têtards
B12	<i>Hyla sp.</i>	10	Juveniles et Adultes
	Rainette verte	10	Têtards
Les Tritons			
B13	<i>Lissotriton helveticus</i>	10	Juveniles et Adultes
	Triton palmé	10	Têtards
B14	<i>Lissotriton vulgaris</i>	10	Juveniles et Adultes
	Triton ponctué	10	Têtards
B15	<i>Triturus cristatus</i>	10	Juveniles et Adultes
	Triton crêté	10	Têtards
B16	<i>Triturus marmoratus</i>	10	Juveniles et Adultes
	Triton marbré	10	Têtards
Les salamandres			
B17	<i>Salamandra sp.</i>	10	Juveniles et Adultes
	les salamandres	10	Têtards

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINLAITE DE L'OPERATION *			
Protection de la faune sauvage	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Inventaire des populations	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biometrique	<input type="checkbox"/>	Motifs d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Autre	
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>		
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>		
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :			
La présente demande d'autorisation de capture d'amphibiens protégés avec relâchés immédiats sur place s'inscrit dans le cadre d'un inventaire faune-flore-habitat dans le but d'élaborer un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour la commune d'Epernay (51).			
Voir le projet joint à ce formulaire.			
Suite sur papier libre			

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

Renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée.

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

- Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
- Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâché différé
- S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant relâcher : Dans une épuisette
- S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :
- Capture manuelle Capture au filet
- Capture avec épuisette Pièges préciser :
- Autres moyens de capture Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser : lampes torches et frontales
- Utilisation d'émissions sonores Préciser : diffusion de chants nuptiaux à l'aide d'un poste radio CD
- Modalité de marquage des animaux (description et justification) :
- Suite sur papier libre.

D2 DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser :
- Destruction des oeufs Préciser :
- Destruction des animaux par animaux prédateurs Préciser :
- par pièges Préciser :
- par capture et euthanasie Préciser :
- par arme de chasse Préciser :
- Autres moyens de destruction Préciser :
- Suite sur papier libre.

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvage prédateur Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
- Utilisation d'armes de tir Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :
- Suite sur papier libre.

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION

- Formation initiale en biologie animale Préciser : Maitrise, MASTER, et Doctorat en Biologie
- Formation continue en biologie animale Préciser : Voir la suite sur le dossier joint à ce formulaire.
- Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : Durant les périodes d'activités des animaux, notamment durant leur reproduction (amphibiens)

La date : de Mars à Juillet 2018

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : Région Grand-Est

Départements : Marne Cantons :

Communes : Epernay

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

- Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
- Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelle de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : ... Lors des inventaires, les quelques captures avec relâchés immédiat n'ayant aucun impact sur l'état de conservation des espèces concernées par l'opération, aucune mesures d'accompagnement n'est à prévoir.

Voir la suite sur le dossier joint à ce formulaire

I COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Les résultats obtenus feront l'objet d'un rapport qui sera rendu à la DREAL dès la fin de la période d'autorisation.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux

Fait à : Barenton-Bugny

Le : 25 janvier 2018

Signature du demandeur



**DEMANDE DE DEROGATION POUR LA CAPTURE AVEC RELACHE
IMMEDIAT DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES**
*(imprimé Cerfa N° 13 616*01)*

A. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Identification du demandeur :

NaturAgora Développement
Bureau d'étude des usagers de la nature
1 chemin du pont de la Planche
02000 Barenton-Bugny
Directeur : Bruno Doyet (contact@naturagora.fr)
Tel : 03.23.23.87.92

Nature des activités :

NaturAgora Développement est une SARL créée en 2011 pour renforcer l'implication des associations d'usagers de la nature dans les politiques d'aménagement et de gestion des milieux naturels, et pour valoriser les données et compétences de ces associations. Ce partenariat permet à NaturAgora Développement de s'appuyer sur une vision partagée et pragmatique des milieux naturels et des usages. Il assure aussi à NaturAgora Développement la capacité de mobiliser et de contacter rapidement de nombreux acteurs de terrain disposant de la connaissance et d'une aptitude à agir.

NaturAgora Développement réalisé de nombreuses études environnementales, dans le domaine de la biodiversité, sur la moitié nord du territoire national. Il s'agit d'un bureau d'études spécialisé dans le diagnostic faune flore et milieux, préalable indispensable à toutes les opérations d'aménagement, permettant de clarifier les enjeux liés à la présence éventuelle d'espèces à enjeux et/ou réglementairement protégées. Il est aussi spécialisé dans l'élaboration de plan de gestion de réserves, le suivi de l'efficacité de mesures compensatoires, l'étude d'impacts lors de projets éolien, de construction d'infrastructures routières, d'aménagements, en zones urbaines, etc....

Qualification :

Les membres de NaturAgora Développement sont tous titulaires de Diplômes de l'enseignement supérieur en biologie ou biogéographie, allant du BTS au Master, jusqu'au Doctorat en Biologie.

B. Quels sont les spécimens concernés par l'opération

B.1. Liste des espèces d'amphibiens susceptibles d'être présents sur le site d'étude :

	Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
"Grenouilles brunes"			
B1	<i>Rana temporaria</i> Grenouille rousse	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
B2	<i>Rana dalmatina</i> Grenouille agile	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
"Grenouille vertes" <i>Pelophylax</i> sp.			
B3	<i>Pelophylax ridibundus</i> Grenouille rieuse	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
B4	<i>Pelophylax lessonae</i> Grenouille de Lessona	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
B5	<i>Pelophylax esculentus</i> Grenouille verte (hybride)	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
Les Crapauds			
B6	<i>Bufo bufo</i> Crapaud commun	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
B7	<i>Bufo spinosus</i> Crapaud épineux	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
B8	<i>Alyte obstetricans</i> Crapaud accoucheur	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
B9	<i>Bufo calamita</i> Crapaud calamite	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
Autres Anoures			
B10	<i>Pelodytes punctatus</i> Pélodyte ponctué	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
B11	<i>Bombina variegata</i> Sonneur à ventre jaune	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
B12	<i>Hyla</i> sp. Rainette verte	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
Les Tritons			
B13	<i>Lissotriton helveticus</i> Triton palmé	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
B14	<i>Lissotriton vulgaris</i> Triton ponctué	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
B15	<i>Triturus cristatus</i> Triton crêté	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
B16	<i>Triturus marmoratus</i> Triton marbré	10 10	Juveniles et Adultes Têtards
Les salamandres			
B17	<i>Salamandra</i> sp. les salamandres	10 10	Juveniles et Adultes Têtards

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. Quelle est la finalité de l'opération

La présente demande d'autorisation de capture d'Amphibiens protégés avec relâchés immédiats sur place s'inscrit dans le cadre d'un inventaire faune-flore réalisé dans le but d'élaborer un Atlas de la Biodiversité Communale pour la commune d'Epernay (51).

La ville d'Epernay est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de développement durable (première collectivité à avoir initié l'Agenda 21, territoire à énergie positive pour la croissance verte en 2016 à l'échelle de la communauté d'agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne, Développe un fleurissement durable, varié et une trame végétale persistante évolutive (4 fleurs au label « ville et villages fleuris ») depuis 2015, etc...).

Elle souhaite naturellement continuer dans cette voie en réalisant un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Cet atlas a pour objectif de constituer une aide à la décision pour les communes, possible grâce à la réalisation d'un état des lieux de la biodiversité du territoire, la hiérarchisation des enjeux présents et la définition d'actions, afin de préserver et de valoriser leur patrimoine naturel.

Naturagora Développement est ainsi mandatée par la commune d'Epernay pour réaliser cet ABC en répondant aux objectifs définis dans le guide ABC du ministère (MEDDE, 2014) :

- *« Apporter aux communes une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui permette une intégration des enjeux « biodiversité » du territoire dans les choix des décideurs notamment par une traduction possible de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme) ;*
- *Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales ou intercommunales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants ;*
- *Impliquer les acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voire privés) de la commune. »*

Ainsi, les principaux objectifs de cette mission sont de :

- Réaliser un inventaire précis et cartographié des habitats naturels, de la flore et de la faune du territoire communal pour obtenir une meilleure connaissance de la biodiversité communale,
- Comprendre les enjeux associés et les hiérarchiser,
- Définir des propositions de gestion et d'actions à mener pour la préservation et la valorisation de la biodiversité en place (réalisation d'un plan d'actions et de gestion),
- Créer des outils de sensibilisation (optionnelle).

Parmi les espèces ciblées par l'inventaire de la faune, on retrouve les Amphibiens, dont toutes les espèces en France sont protégées. C'est pourquoi NaturAgora Développement demande aujourd'hui une dérogation pour la capture momentanée d'Amphibiens, spécimens d'espèces animales protégées, à des fins d'inventaire.

D1. Quelles sont les modalités et les techniques de capture

D.1. Modalités et techniques de capture des amphibiens

Notre protocole de suivi des amphibiens est basé sur ceux préconisés par la Société Herpétologique Française (SHF), notamment les protocoles POPAmphibiens, ainsi que sur le « Carnet B : Inventaires de la Biodiversité remarquable, volet 1. Faune » (Gourdain et al. 2011) recommandé par le MNHN. En raison de grandes différences dans la biologie et la détectabilité des espèces, les méthodes d'échantillonnage peuvent souvent être réalisées au cas par cas. En effet, les anoures sont généralement bien identifiables par le chant des mâles en parade nuptial, tandis que les urodèles nécessitent une observation directe ou parfois une capture pour permettre leur identification.

Les inventaires sont réalisés lors de la période de reproduction des amphibiens entre avril et juillet, moment où les adultes se rassemblent dans les zones humides rendant leur observation plus facile. Ils comprennent trois épisodes de prospection (1 diurne et 2 nocturnes), afin de détecter aussi bien les espèces précoces que les tardives.

La première sortie a lieu tout d'abord de jour et consiste à une phase d'observation de l'écologie du paysage nous permettant de prendre connaissance du terrain, et surtout, d'estimer les potentialités du territoire pour les amphibiens, en recherchant les habitats favorables ainsi que des traces de leur présence (pontes, individus, etc...), le tout dans le but de déterminer la méthode de prospection. Le soir même, un premier inventaire nocturne aura lieu au sein des secteurs les plus favorables définis dans la journée. Puis, un second épisode de prospection nocturne sera défini. La présence de pontes et de larves sera prise en compte permettant parfois l'identification de la présence d'une espèce (ex : pontes caractéristiques chez les crapauds du genre *Bufo*, Figure 1), mais aussi parce qu'elles indiquent que les adultes s'y reproduisent, conférant au site une certaine importance (ACEMAV coll, 2003).



Figure 1: Photo d'un couple de crapauds communs (*Bufo bufo*) en plein amplexus, entourés de leur ponte en cordon d'embryons les uns à la suite des autres très caractéristique de l'espèce (photo de C. Patrelle)

Durant ces sorties, une première phase d'écoute est réalisée durant 5 à 15 minutes, dans le silence et toutes lampes éteintes, afin d'écouter les chants des anoues mâles en pleine parade nuptiale. Cette phase d'écoute nous permet non seulement d'identifier les différentes espèces d'anoues présentes sur le site, mais aussi de tenter d'estimer les effectifs par espèce, dans la mesure du possible. Une phase d'observation fait suite à celle d'écoute, dont le but est d'observer à l'aide de lampes torches et frontales et en faisant le tour du site, les adultes, pontes et larves, afin d'identifier les espèces présentes. En cas de doute, une capture momentanée de l'individu sera réalisée à mains nues ou à l'aide d'une épuisette, afin d'observer de plus près les caractéristiques morphologiques permettant son identification taxonomique, avant de le relâcher immédiatement sur place. Lorsque les espèces sont discrètes, une phase de repasse pourra alors être mise en place, méthode qui consiste à diffuser des chants nuptiaux de certaines espèces d'amphibiens à l'aide d'un poste radio CD, ce qui a pour effet d'inciter les mâles à se manifester. La diffusion du chant dure 30 seconde, suivie de 5 minutes d'écoute, et ce, répété 3 fois. Pour déterminer l'abondance de chacune des espèces, le nombre d'individus contactés est comptabilisé. Chaque individu est identifié (espèce), sexé lorsque c'est possible, situé géographiquement (pointé au GPS). La présence et/ou l'absence des espèces est déduite des mesures d'abondance. Les espèces emblématiques du site, pour leur rareté régionale, leur abondance sur le site, feront l'objet de cartes précises de localisation.

A l'issue de chaque sortie, le matériel et les bottes utilisés sont désinfectés, en suivant un ensemble de mesures de précaution à mettre en œuvre préconisées dans le Protocole d'hygiène rédigé par Dejean et al. (2010). Bien que ciblées pour limiter la dissémination de la Chytridiomycose, ces précautions permettent également de limiter la dissémination d'autres maladies ou d'espèces végétales ou animales envahissantes.

Les Amphibiens étant très phylopatriques et ayant des capacités de dispersion extrêmement faible (Holenweg Peter, 2001), le degré de connectivité des habitats aquatiques présents dans la zone d'étude est un paramètre important qui sera pris en compte. Ainsi, dans le cas où des Amphibiens sont présents dans plusieurs zones humides au sein du site étudié, une réflexion sur la connectivité potentielle entre zones humides sera réalisée.

E. Quelle est la qualification des personnes chargées de l'opération

Les captures et manipulation des animaux se dérouleront sous la responsabilité de :

- ⇒ Cécile Patrelle, Docteur en Biologie (Université d'Angers), spécialisée en Batracologie (grenouilles vertes et grenouilles rousses, chytridiomycose), membre du Conseil d'Administration de la Société Herpétologique de France (SHF), Responsable de projets au sein de NaturAgora Développement, et responsable des inventaires amphibiens ;
- ⇒ Maeva Reny, Maîtrise en Ecologie (Université de Reims Champagne-Ardenne), Ecologue pluridisciplinaire, Chargée de missions au sein de NaturAgora Développement, responsable des inventaires reptiles et entomologiques ;
- ⇒ Etudiants stagiaires de BTS ou de MASTER dans le domaine de la Biologie, toujours encadrés par l'un des employés de NaturAgora Développement ;

F. Quelle est la période ou date de l'opération

Les inventaires amphibiens auront lieu durant leur période de reproduction, entre mars et juillet 2018.

G. Quels sont les lieux de l'opération

Les inventaires auront lieu au sein de la commune d'Épernay.

H. En accompagnement de l'opération, quelles sont les mesures prévues pour le maintien de l'espèce concernée dans un état de conservation favorable ?

Lors de ces inventaires, les quelques captures avec relâchés immédiats n'auront aucun impact défavorable sur l'état de conservation des espèces concernées par l'opération, ne nécessitant pas a mise en place de mesures accompagnatrices. Ces inventaires qui sont réalisés dans le cadre de l'élaboration de l'ABC d'Épernay permettront de définir l'état de conservation des espèces et les principaux enjeux écologiques, étape crucial à la valorisation de la Biodiversité sur le territoire communale.

I. Comment sera établi le compte rendu de l'opération

Les résultats obtenus feront l'objet d'un rapport qui sera rendu à la DREAL dès la fin de la période d'autorisation.

Références :

ACEMAV coll., Duguet R. et Melki F. 2003. Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, édition Biotope, Mèze (France). 480 p.

Dejean T., Miaud C., Schmeller D. 2001. Protocole d'hygiène pour limiter la dissémination de la Chytridiomycose lors d'interventions sur le terrain. Bull. Soc. Herp. Fr. (2010) 134 : 47-50.

Gourdain P., Poncet L., Haffner P., Siblet J-P., Olivereau F. et Hesse S., 2011. Cartographie Nationale des Enjeux Territorialisés de Biodiversité remarquable (CARNET B) - Inventaires de la biodiversité remarquable (volet 1. Faune) sur deux régions pilotes : La Lorraine et la région Centre. V.1.0. 213 p.

Holenweg Peter AK (2001) Dispersal rates and distances in adult water frogs, *Rana lessonae*, *R. ridibunda* and their hybridogenetic associate *R. esculenta*. Herpetologica 57, 449-460.

Société Herpétologique de France. 2010. Protocole de suivi des populations d'amphibiens. Estimer et comprendre les évolutions de l'état de la batrachofaune française. 8 p. <http://lashf.fr/Dossiers/2010/mars/Protocolesuivi-des-amphibiens-2010.pdf>